DEVIENT



Du 29 mars

Cinq thème abordés lors des webinaires

Travaux en hauteur

Le travail en hauteur concerne de nombreux corps de métiers dans le bâtiment et génère un risque élevé d'accidents du travail. Les chutes de hauteur demeurent la principale cause d'accidents graves et mortels dans le BTP. 2e cause d'accident du travail (17 % des accidents avec arrêt), elles sont responsables de 27 % des incapacités temporaires de travail dans le BTP.

Organisation du chantier, moyens techniques, formation des personnels : des leviers existent pour réduire les risques et sont le plus souvent faciles à mettre en œuvre.

Risque routier

Le risque routier professionnel (accidents de trajet et de mission confondus) a été à l'origine de 482 décès en 2018, contre 480 en 2017. Si 44 % des entreprises du BTP identifient ce risque dans leur évaluation (on trouve le risque routier dans leur document unique d'évaluation des risques), rares sont celles qui planifient et mettent en œuvre des actions pour le réduire.

L'implication de tous les maillons de l'entreprise permet de lutter efficacement contre le risque routier.

Accueil santé/sécurité sur le chantier et au poste de travail

Que les nouveaux arrivants soient jeunes ou moins jeunes, expérimentés ou non, apprentis, issus d'autres entreprises, intérimaires, etc. tous sont confrontés aux mêmes difficultés: assimiler de nouvelles règles et appréhender un nouvel environnement de travail, afin de pouvoir exécuter ses tâches en toute sécurité.

L'accueil sécurité est nécessaire à chaque arrivée sur un nouveau poste. A la clef: moins d'accidents et des salariés bien informés et plus performants.

Poussières et risque chimique

Bien que sous-estimé, le risque chimique est présent dans de nombreuses activités du BTP. La plupart des entreprises utilisent quotidiennement des produits dangereux. Certaines tâches peuvent également être à l'origine d'émissions de poussières ou de fumées nocives pour la santé. Les conséquences pour les personnes exposées, même brièvement, à certains agents pathogènes peuvent être très importantes. Voire fatales. Identifier ce risque permet la mise en place d'actions de prévention nécessaires à la protection des salariés.

Identifier, substituer, adapter et informer... autant d'étapes simples à mener avec les bons conseils et les bons outils de prévention.

Manutentions manuelles & troubles risques musculosquelettiques (TMS)

Travaux de manutention, port de charges lourdes, interventions à genoux ou les bras en l'air, gestes répétés... De nombreuses situations de travail peuvent provoquer des troubles musculosquelettiques (TMS). Ces affections sont fréquentes dans notre secteur et peuvent à long terme devenir invalidantes.

Une évaluation en amont permet dans de très nombreux cas de réduire les manutentions manuelles, d'adapter le poste de travail, les équipements et l'organisation pour réduire les risques de troubles musculo squelettiques.

> Plus d'informations auprès de votre **Fédération** Départementale

La Semaine de la Prévention est organisée par la FFB et ses partenaires historiques, l'OPPBTP (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics), les SIST BTP (Services interentreprises de santé au travail du bâtiment et des travaux publics) et l'Assurance Maladie - Risques professionnels.











La journée de la Prévention



Du 29 mars au 02 avril 2021

Le planning de la semaine

Pour les chefs d'entreprise et encadrement

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Travaux en hauteur	12h00	08h30	16h30	08h30	17h30
Risque routier	18h00	08h30	12h00	08h30	16h00
Accueil santé et sécurité	12h00	08h30	18h00	08h30	12h00
Poussières et risque chimique	18h00	08h30	16h30	08h30	12h00
TMS et manutention manuelles	12h00	08h30	16h30	08h30	17h30

Pour les opérateurs

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Travaux en hauteur	08h30	-	13h30	-	16h00
Risque routier	16h30	_	08h30	-	13h30
Accueil santé et sécurité	13h30	-	16h30	-	08h30
Poussières et risque chimique	16h30	-	13h30	-	08h30
TMS et manutention manuelles	08h30	-	13h30	-	16h00

Inscrivez-vous et vos équipes

CLIQUEZ ICI

Plus d'informations auprès de votre Fédération Départementale

La Semaine de la Prévention est organisée par la FFB et ses partenaires historiques, l'OPPBTP (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics), les SIST BTP (Services interentreprises de santé au travail du bâtiment et des travaux publics) et l'Assurance Maladie - Risques professionnels.









